

Compte rendu de séance

Réunion de Bureau

Lundi 28 février 2022 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

Présents

| | |
|------------------------|-----|
| Etienne Rougeaux | P |
| Virginie Pate | P |
| Alain Bigueur | P |
| Paulette Giancatarino | P |
| Philippe Brochet | P |
| Sandra Hählen | P |
| Stéphane Ramaux | P |
| Jean Marie Truchot | P |
| Jean Baptiste Chevanne | Exc |
| Christian Vuillet | P |
| Jean Théry | Abs |

| |
|--------------|
| P= présent |
| Exc = excusé |
| Abs = absent |

Pour avis technique

| | |
|---------------|---|
| Thomas Millet | P |
|---------------|---|

Objet de la réunion

Présentation des CA 2021 et budgets 2022

Budgets 2022

Subvention à Agate Paysages

Avenants Voie Grévy

Divers

1. Présentation des CA 2021 et des Budgets 2022

Préambule

Philippe Brochet rappelle qu'en 2021, la CCVA est passée en M57. Nous n'avons pas constaté de difficulté particulière. Un travail fin a été conduit en fin d'année avec M. Accary sur la conformité des 2 inventaires tenus par le SGC et la CCVA.

Fatiha et Jocelyne ont conduit une fine analyse des bases OM, en croisant de multiples fichiers, ce qui a permis de remettre à jour les bases de facturation et d'optimiser la facturation.

Nous avons travaillé avec la DDFIP afin de solder et clôturer le budget de la zone Prés Bernard. A compter de 2022, nous n'aurons qu'un seul budget de zone, le budget annexe ZAE, qui sera exécuté comme un budget de lotissement. (gestion de stocks, et avance du budget principal)

1.1. Comptes administratifs

(cf. tableau de synthèse annexé et ci-dessous)

Résultats

Les résultats sont présentés en séance. De manière cumulée, le résultat global est de 2 041 265 €, dont 892 001€ pour le seul exercice 2021. Il est rappelé que la colonne résultat 2020 est égal au résultat cumulé arrêté fin 2020. Les excédents ou déficit des années antérieures sont donc cumulés. Cette présentation est équivalente à celle du compte financier unique.

| CCVA-RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES EXERCICE 2021 | | | | |
|--|---------------|-------------------------------------|---------------|-------------|
| | EXERCICE 2020 | PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT | EXERCICE 2021 | TOTAL* |
| Budget principal | | | | |
| INVESTISSEMENT | -18 817 € | | -535 710 € | -554 526 € |
| FONCTIONNEMENT | 722 618 € | -18 817 € | 446 790 € | 1 150 592 € |
| RESULTAT DE CLOTURE | 703 801 € | -18 817 € | -88 919 € | 596 066 € |
| Budget ZAE Zones activités économiques | | | | |
| Investissement | -110 127 € | | -106 632 € | -216 759 € |
| fonctionnement | -82 806 € | | 88 296 € | 5 490 € |
| RESULTAT DE CLOTURE | -192 933 € | 0 € | -18 335 € | -211 268 € |
| Budget zone de Pré-Bernard | | | | |
| Investissement | 127 771 € | | -154 700 € | -26 929 € |
| fonctionnement | -96 245 € | | 154 700 € | 58 455 € |
| RESULTAT DE CLOTURE | 31 526 € | 0 € | 0 € | 31 526 € |
| Budget Eau et Assainissement | | | | |
| Investissement | -85 803 € | | 757 412 € | 671 609 € |
| fonctionnement | 790 064 € | -85 803 € | 236 174 € | 940 434 € |
| RESULTAT DE CLOTURE | 704 260 € | -85 803 € | 993 586 € | 1 612 042 € |
| Budget ordures ménagères | | | | |
| fonctionnement | 7 229 € | | 5 670 € | 12 899 € |
| RESULTAT DE CLOTURE | 7 229 € | 0 € | 5 670 € | 12 899 € |
| TOTAUX CUMULES | | | | |
| Investissement | -86 976 € | 0 € | -39 629 € | -126 605 € |
| fonctionnement | 1 340 860 € | -104 620 € | 931 630 € | 2 167 870 € |
| RESULTAT CUMULE | 1 253 884 € | -104 620 € | 892 001 € | 2 041 265 € |
| * Avant reprise des reports d'investissement (+452 446 €) soit 2 493 711 € de résultat cumulé après reprise des reports | | | | |

Le budget assainissement présente un excédent global de 1 612 042€, mais les opérations d'investissement à venir (travaux sur réseaux, STEP Montbarrey, Château d'eau...) vont considérablement impacter ce résultat.

Le budget de zone Pré Bernard fini déficitaire en investissement et excédentaire en fonctionnement (excédentaire au cumul des sections). Ces résultats sont repris au BP 2022 dans le budget ZAE.

Sur le budget ZAE (ex Bel Air), il est proposé de combler le déficit de manière progressive sur plusieurs années afin de ne pas subir le déficit en une fois.

Très bonne année 2021 pour le budget OM, avec un excédent sur l'exercice de 5 670 €.

Sur le budget communautaire, il est rappelé que les résultats présentés ne tiennent pas compte des recettes d'investissement attendues sur le groupe scolaire 350 000€ de FCTVA, 165 000€ de FEADER et 127 000€ de participation de la commune de Chamblay, qui arriveront sur les comptes en 2022.

1.2. Budgets 2022

A. Budget communautaire

Le budget présenté est le fruit du travail de toutes les commissions.

En nouveauté 2022, une dépense est inscrite au chapitre 68 en fonctionnement et correspond à une obligation liée à l'inscription de créances douteuses.

L'accroissement des amortissements correspond pour l'essentiel à l'amortissement des études sur le groupe scolaire « La Loue » non suivies de travaux.

L'accroissement des charges de personnel est lié :

- Au personnel mutualisé en 2022 et à l'impact en année pleine du personnel mutualisé (Port Lesney, Mont sous Vaudrey...);
- A l'impact en année pleine des charges de personnel arrivé en 2021 : enfance, assainissement, urbanisme ;
- Aux impacts des accroissements de SMIC (+3% depuis octobre 2021) ;
- Aux avancements de grades et d'échelon et de cadre d'emploi (Glissement Vieillesse Technicité = GVT).

Les charges de fonctionnement tiennent compte des surcoûts liées à l'augmentation des fluides, et à la relance des activités soumises au recours de prestataires extérieurs (enfance, jeunesse, culture, tourisme ...).

En termes de recettes, il est prévu un accroissement d'impôts pour couvrir les charges liées à la construction de groupes scolaires et plus globalement au Programme Prévisionnel d'Investissement.

Le Président, met au débat ce choix .

Après un tour de table, compte tenu du fait du retard des projets, de la crise économique (inflation...) le bureau décide de surseoir à cette augmentation.

Par ailleurs, le bureau acte de proposer au conseil communautaire, avant octobre 2022 pour l'exercice 2023, l'application d'une taxe GEMAPI pour le financement du SMDL (80 000 €).

Philippe Brochet expose que le budget est en suréquilibre de 300 k€ en fonctionnement, et que la suppression de la hausse des impôts sera compensée par la baisse du budget des études sur les groupes scolaires (300 000 € inscrits, trop tôt). L'équilibre sera compensé par le chapitre 021-023.

Dette

Le taux global d'intérêt est satisfaisant, à 1,82 % en moyenne ce qui est très correct pour une collectivité de la strate inférieure à 10 000 habitants.

B. Prés Bernard

Pas de budget en 2022, l'actif ayant été basculé sur le budget « ZAE ». Reste un solde de dette qui va basculer sur le budget ZAE.

C. Budget ZAE

Le budget est équilibré en dépenses et recettes à 670 000 €.

D. OM

Le budget est équilibré en fonctionnement à 743 000 €. Un remboursement des avances consenties entre 2013 et 2016 par le budget principal est inscrit. Il restera quelques 5 000 € à rembourser pour solder ces avances.

E. Budget assainissement

La présentation détaillée a été effectuée en conseil d'exploitation. Le budget est équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 8 450 000€. Stéphane Ramaux rappelle les enjeux des investissements.

2. Subvention à Agate Paysages

Etienne Rougeaux propose d'accéder à la demande de subvention pour la construction d'un bâtiment à hauteur de 10% du montant HT soit 36 000€, en réduisant la part de participation annuelle (36000 €) aux emplois verts et en maintenant l'aide à l'immobilier à laquelle a droit la structure comme tout autres acteurs qui réalise un investissement immobilier.

Budget prévisionnel en euros HT ou TTC¹ :

| DEPENSES | | | RECETTES | | |
|---|----------------|-----------|---|----------------|-----------|
| | Prévues | Réalisées | | Prévues | Réalisées |
| Achat terrain | 25 000 | | Autofinancement / Prêt bancaire | 72 000 | |
| Construction bâtiment | 310 000 | | | | |
| Terrain – études sol | 3 000 | | | | |
| Terrain – taxes et émoluments | 4 000 | | Autres financeurs privés : | | |
| Construction bâtiment – taxe d'aménagement | 8 000 | | - | | |
| Construction bâtiment – taxes et émoluments | 10 000 | | Autres financeurs publics : | 36 000 | |
| | | | - Communauté de communes du Val d'Amour | | |
| | | | - | | |
| | | | Région Bourgogne-Franche-Comté | 252 000 | |
| TOTAL | 360 000 | | TOTAL | 360 000 | |

Rappel : proposition

- De maintenir une subvention de 6 000€ aide à l'immobilier classique,
- Réduire le financement Emplois verts ou locaux France Services à due concurrence.

3. Avenants voie Grévy

Sandra Hählen expose les avenants à venir sur les travaux de la voie Grévy.

Avenant 2 Marché Lot 3 VRD Bonnefoy TP

L'avenant concerne la création de prix nouveaux au marché :

- Avant la réalisation des enrobés, l'entreprise a dû procéder à un élagage des branches retombées sur la voie pour un montant forfaitaire de 4 500 € HT ;
- Pour empêcher les véhicules d'emprunter la voie en contournant les barrières, la décision a été prise d'installer 10 potelets en face des

barrières afin de réduire la largeur de passage, à 266.50 €HT soit 2 665 € HT.

Le montant du marché sera donc augmenté de 7 165 € HT.

Marché initial : 248 220.35 € HT -> 273 170.90 € HT avec les 2 avenants, mais au réel : 271 453.85 € HT + révisions de prix.

A l'unanimité, le Bureau autorise le Président à signer un avenant au lot 3 avec l'entreprise Bonnefoy TP pour un montant de 7 165€ HT.

Avenant 1 Marché Lot 4 Signalisation Signaux Girod

L'avenant concerne la création de prix nouveaux au marché et la prise en compte d'une moins-value :

- Ajout de 2 panneaux « Attention bétail » sur un croisement à Souvans à 53.55 €HT soit 107.10 € HT ;
- Ajout de 2 panneaux directionnels à Mont sous Vaudrey rue de la gare en voirie partagée à 33.46 €HT soit 66.92 € HT ;
- Mise en place de film réfléchissant sur les barrières et les potelets à 13.43 €HT soit 429.76 € HT ;
- Remplacement des plaquettes de jalonnement hectométriques, nécessaires pour la localisation des accidents au SDIS (moins-value de 1 328.39 € HT) par des repères hectométriques en résine à 44 et 57€ HT soit 2 330 € HT.

Le montant du marché est donc augmenté de 1 605.39 € mais compte tenu des quantités effectivement réalisées sur certains postes, le coût des travaux sera inférieur au marché initial.

Marché initial : 13 975.78 -> 15 581.17 € HT avec l'avenant mais au réel : 10 406.11 €HT + révisions de prix.

A l'unanimité, le Bureau autorise le Président à signer un avenant au lot 4 Signalisation avec l'entreprise Signaux Girod pour un montant de 1 605,39€ HT.

4. Divers

Voie Grévy

Sandra Hählen expose que des dégradations sont régulièrement commises sur la voie Grévy (signalétique, barrière...). Les élus souhaitent que la gendarmerie pose des pièges photos.

Culture

Alain Bigueur expose 2 demandes de financement pour des projets 2022 :

Demande de subvention – Acquisition d'équipements informatiques et numériques dans les médiathèques

Dans le cadre de la lutte en faveur de l'inclusion numérique et de l'offre de nouveaux services numériques proposés par la Communauté de communes du Val d'Amour via les médiathèques, la collectivité souhaite s'équiper en nouveaux

matériels informatiques et numériques et mettre en place de nouveaux services en direction de tous les publics dans les médiathèques du Val d'Amour.

A l'unanimité, le Bureau autorise le Président à :

- S'engager sur l'opération d'équipement en nouveaux matériels informatiques et numériques et la mise en place de nouveaux services dans les médiathèques du Val d'Amour,
- Solliciter pour cela, une subvention de la DRAC à hauteur de 50% du montant global HT de l'opération qui est de 10 056€ HT, soit 5 028€.

Demande de subvention – Renfort des acquisitions en livres imprimés dans les médiathèques

Dans le cadre d'un projet de redynamisation des médiathèques du Val d'Amour et d'un renfort des fonds disponibles aux publics, suite aux deux années de crise sanitaire, la communauté de communes du Val d'Amour souhaite doter ses 2 médiathèques intercommunales d'un nouveau fonds de bandes dessinées.

A l'unanimité, le Bureau autorise le Président à :

- S'engager sur un budget global d'acquisition de livres imprimés de 20 550 € pour l'année 2022, soit une progression de 43% par rapport au budget 2021,
- Solliciter une subvention du CNL dans le cadre de l'aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques à hauteur de 25% du budget global d'acquisition pour les imprimés pour l'année 2022.

Alain Bigueur souhaite également ajouter à l'ODJ du prochain bureau le sujet lié au projet de gratuité des médiathèques.

Ukraine

Etienne Rougeaux prend la parole en fin de séance pour exposer la situation internationale que nous connaissons tous, et qui va provoquer le départ de nombreuses familles d'origine Ukrainienne. Au titre de son activité pour le monde agricole, il connaît de nombreuses familles concernées. Il évoque des centaines de milliers, voire de millions de personnes qui vont arriver en Europe de l'Ouest. Il estime que nous ne pouvons pas rester insensibles et inactifs face à cette situation, et il qu'il est nécessaire de porter à notre échelle la démarche de solidarité initiée au niveau national par certains maires.

Il sollicite les membres du bureau afin d'anticiper et de recenser les possibilités d'hébergement tant dans le parc public que dans le parc privé.

Un mail sera adressé au maire des communes dans ce sens, dans le respect des conditions que fixeront la préfecture.

La séance est levée à 20H00.

Le Président

Etienne Rougeaux